

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Est-ce que le gouvernement ou Air Canada ont l'intention d'annoncer vendredi la privatisation d'Air Canada?

• (1450)

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Privatisation)): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'offrir mes félicitations à Air Canada, qui a servi le Canada pendant 50 ans et qui va continuer de le faire, je le sais, soit dans le secteur public soit dans le secteur privé.

Des voix: Oh, oh!

M. Nystrom: Voilà comme on est conservateur et progres-siste à la fois.

Des voix: Oh, oh!

M. Benjamin: Je crains que l'on ne transforme en funérailles les célébrations du cinquantenaire.

LA DATE DE L'ANNONCE

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, comme certains employés se sont déjà entendu dire par un agent du personnel d'Air Canada que le gouvernement va annoncer très bientôt son intention de privatiser Air Canada, la ministre veut-elle nous dire si ce sera annoncé vendredi, dans deux semaines, dans un mois ou alors quand?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Privatisation)): Monsieur le Président, je dirai ce que j'ai déjà dit à la Chambre. Nous examinons sérieusement le dossier Air Canada et ceux d'autres sociétés, pour voir si elles devraient être dans le secteur privé. Il y a beaucoup d'avantages pour elles à appartenir au secteur privé.

M. Benjamin: Avantages pour qui?

Mme McDougall: C'est ce que nous examinons. Quand j'aurai plus de renseignements à donner à la Chambre au sujet du moment approximatif où cette décision sera prise, je serai heureuse d'en faire part à la Chambre.

* * *

LES RÉFUGIÉS

LES CHILIENS EN ARGENTINE—ON DEMANDE UNE RÉÉVALUATION DES DOSSIERS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je m'adresse au premier ministre. En août dernier, il a déclaré au pays que, envers les réfugiés et les immigrants, son gouvernement pécherait par excès de compassion et de justice. Depuis cette déclaration, le gouvernement a fait régresser notre programme d'immigration et il oblige les groupements sociaux et religieux de tout le pays à se mobiliser contre la direction injuste qu'il prend et qu'illustre son refus irresponsable de réévaluer les dossiers de 70 réfugiés chiliens retenus en Argentine.

Vu les nouvelles preuves de torture présentées par l'avocat Noël St. Pierre et les scènes projetées sur nos écrans de télévision au cours de la visite papale au Chili, le premier ministre ne voudrait-il pas ordonner à son ministre de l'Immigration de

réévaluer au moins les 70 dossiers afin de prouver aux Canadiens que sa politique d'immigration est juste, compatissante et humaine?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a manifesté de plusieurs façons et dans différentes circonstances une certaine compassion pour les cas que nous avons considérés comme devant être traités ainsi. Cependant, nous avons toujours dit qu'il existe des lois dans ce pays concernant les réfugiés, nous avons toujours dit également que nous allions les appliquer. Tous les cas des Chiliens qui sont en Argentine ont été évalués, je l'ai dit à mon collègue hier. Nous avons considéré ceux qui nous ont été référés comme étant des réfugiés. Quant aux autres, j'ai dit et répété hier, et je le dis encore aujourd'hui, qu'il n'est absolument pas question de réviser la décision.

LES RÉFUGIÉS—LA POSITION DU MINISTRE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le ministre, ce n'est pas vrai. Monsieur le Président, le ministre d'État (Immigration) a affirmé en cette Chambre que s'il y avait de nouvelles informations les dossiers seraient à nouveau étudiés. Je veux donc demander au ministre: Pourquoi refuse-t-il de reconnaître la gravité des nouvelles preuves de torture? Pourquoi refuse-t-il même de rencontrer l'avocat Noël St-Pierre? Et quand se mettra-t-il à défendre les intérêts légitimes de la clientèle de son ministère? Ou le ministre préfère-t-il s'en tenir à sa déclaration selon laquelle l'immigration dérange?

[Traduction]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, quand on manque de bonnes raisons, on peut dire n'importe quoi. C'est exactement ce qu'a dit le député. J'ai répété maintes fois que nous avons étudié les recommandations du commissaire aux réfugiés des Nations Unies, et nous l'avons fait. Nous avons étudié les recommandations du Québec. Nous avons étudié toutes les recommandations. L'intérêt que je dois défendre au premier chef, en tant que ministre de l'Immigration, monsieur, est l'intérêt national.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je m'adresse au député de Végreville et vice-premier ministre auquel le premier ministre Getty, le député d'Edmonton—Strathcona et les députés de l'opposition de l'assemblée législative albertaine ont fait part à maintes reprises de l'extrême gravité de la situation en Alberta et de leur inquiétude devant l'inaction du gouvernement. Puisque le vice-premier ministre a annoncé il y a quelques mois sa stratégie de diversification de l'économie de l'Ouest, pourrait-il nous dire si oui ou non le bureau a maintenant été établi en Alberta, et s'il ne l'a pas encore été, quand nous pouvons espérer obtenir un exemplaire de cette stratégie pour connaître enfin comment le gouvernement entend planifier l'économie de l'ouest du Canada?